

Club PLUi de Normandie

5 juin 2018

Communauté de communes
Côte Ouest Centre Manche

Communauté de Communes



Association des forces vives du territoire et
concertation

La CC COCM et le PLUi du territoire de Sèves-Taute

La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche

EPCI créé le 1^{er} janvier 2017

(de la fusion des anciennes CC de La Haye du Puits, du Canton de Lessay et de Sèves-Taute)

487,32 km²

22 410 habitants

31 communes

3 pôles (La Haye, Lessay et Périers)



Le PLUi du territoire Sèves-Taute

12 communes / 5 750 habitants

Prescription 11 septembre 2013

Arrêt de projet 31 mai 2018

Consultation des PPA / Enquête publique à venir

La CC COCM et le PLUi du territoire de Sèves-Taute

Le marché du PLUi

1 édition



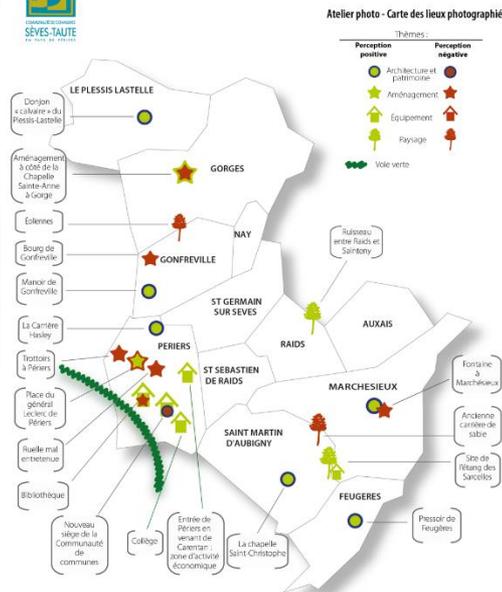
Association des forces vives et concertation

Les ateliers habitants

6 ateliers (15 participants en moyenne)



Des attraits paysagers et patrimoniaux sur l'ensemble du territoire... ponctuellement gâchés par certains aménagements



Association des forces vives et concertation

Les expositions du PLUi

2 expositions

Vous avez dit PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de référence de la dernière génération des documents d'urbanisme. Il est opposable aux autorisations d'urbanisme comme les permis de construire ou les déclarations de travaux.

1 PLUi pour communes

5 documents

Un PLUi à élaborer en 4 ans

Principales étapes de l'élaboration du PLUi :

1. **ANALYSE** : diagnostic de la situation
2. **DIAGNOSTIC** : analyse de la situation
3. **ORIENTATIONS & DÉCLARÉ** : orientations réglementaires de principe
4. **PLUi** : document d'urbanisme opposable

Le PLUi est composé de :

- Le RAPPORT DE PRÉSENTATION
- Le RÈGLEMENT
- Le PLAN DE ZONAGE
- Le PLAN DE DÉTAIL
- Le PLAN DE DÉTAIL
- Le PLAN DE DÉTAIL



Accueillir des nouveaux habitants en respectant le territoire et en améliorant les conditions de logement pour tous

Quelques éléments de diagnostic...

- Une perte de population... -> à l'échelle communautaire depuis les années 1970 -> à l'échelle des communes depuis les années 1990 -> malgré l'accueil de nouveaux habitants dans le sud du territoire
- Un solde naturel négatif (il y a plus de décès que de naissances depuis les années 1990)
- De nombreuses habitations construites au milieu des années 2000 mais peu depuis 2010
- Augmentation du nombre de logements vacants. Une croissance récente qui interroge

Les orientations proposées

- Accueillir environ 330 habitants supplémentaires à l'horizon 2030
- Accueillir principalement dans les lieux proches des services
- Un objectif minimum de stabilité de la population est fixé pour chaque commune
- Les rénovations de bâtis seront facilitées en réponse aux nombreux logements délabrés, inadéquats aux standards de confort actuels et aux enjeux du vieillissement
- Optimisation du foncier des espaces urbanisés. La production de logements se basera sur l'optimisation de l'existant des espaces urbanisés et lorsque nécessaire des extensions d'urbanisation

La traduction réglementaire

- Les bourgs et les principaux villages sont classés en zone urbaine à dominante habitat « UA »
- Les extensions de zones résidentielles sont situées en continuité des bourgs
- Environ 150 bâtiments sont réparés et peuvent potentiellement faire l'objet d'un changement de destination.

Production de logements entre 2020 et 2030

Commune	50%	50%
SEVES	100	100
TAUTE	100	100
SEVES-TAUTE	100	100

COCCM Habitat

02 33 74 34 83

habitat@coocm.fr

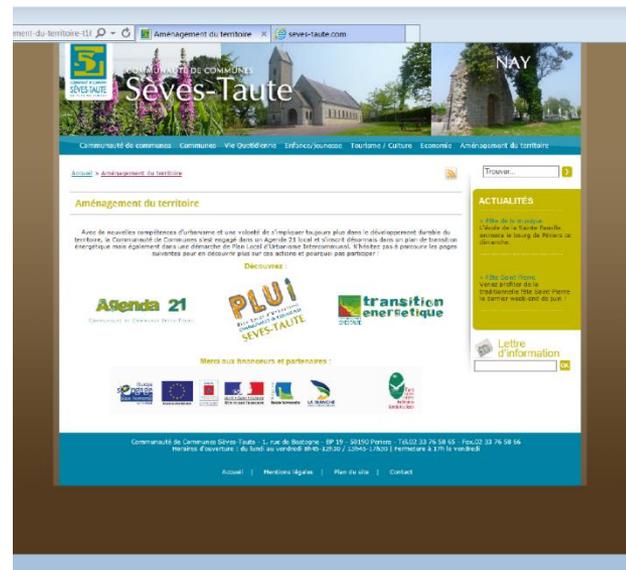
Association des forces vives et concertation

Les outils classiques

6 réunions publiques (10 participants en moyenne)

13 registres de concertation (2 observations, 2 courriels et 6 courriers)

1 rubrique dans le site internet communautaire



Association des forces vives et concertation

Des choses à expérimenter

Ateliers avec les écoles et collèges



MINICITYLAB

La ville réinventée

Ouvrir une boutique du PLUi



Exposition photos avec des jeunes



EXPOSITIONS

La République en
Résidence

Résidence d'urbanistes